

Décembre 2017 – N°70

LA GAZETTE

Votre Magazine municipal d'information



DANS CE NUMERO :

Le dossier : les services techniques municipaux
Infos : PLUi

Commune de

Corseul

Meilleurs Vœux pour 2018



La municipalité a l'honneur d'inviter l'ensemble des Coriosolites à la **cérémonie des vœux** qui se déroulera le **samedi 6 janvier 2018**. (19h00 - salle polyvalente).

Dans ce numéro

- 1 Edito du Maire
- 2 Infos PLUi
- 3 Le dossier : les services techniques municipaux
- 5 Informations diverses
- 8 Vie locale
- 9 Conseils municipaux
- 11 Agenda



Edito du Maire

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2018.

Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite.

L'année 2017 a été une année très chargée tant au niveau communal qu'au niveau communautaire.

Au niveau communal nous avons concrétisé ou engagé de nombreux projets

Pour les réalisations :

- Réfection de la toiture de l'église
- Aménagement de l'espace face à l'entrée de la mairie, rue du Docteur Guidon (parking pour voitures et vélos, bornes pour recharge de véhicules électriques, voie douce en direction des bâtiments publics et du lotissement du Domaine de la Mettrie, jeux de pétanques, garages...)
- Bardage du boulodrome
- Travaux de renouvellement de réseaux rue de Montafilan
- Fouilles archéologiques avant de lancer un projet de nouveau lotissement rue Saint Jean
- Equipement de l'école de 28 tablettes numériques
- Réfection de 3kms de voirie en campagne, etc...

Pour les projets engagés :

- Réfection et sécurisation de la rue César Mulon
- Acquisition et mise aux normes accessibilité du Cabinet Médical
- Aménagement de logements et salles de réunions dans l'ancien foyer logements (en partenariat avec Dinan habitat)
- Aménagement d'un parking dans la partie haute du lotissement du Val de Gravel
- Mise en place d'une voie douce reliant Halouze au centre bourg
- Lancement d'un projet d'une nouvelle station de traitement des eaux usées (avant transfert de la compétence à Dinan agglomération au 1er janvier 2018)

Pour 2018 : En plus de ces projets déjà engagés en 2017, nous allons étudier la possibilité de faire l'acquisition des bâtiments de l'ancienne école Saint-Pierre pour y transférer l'ensemble du mobilier archéologique actuellement stocké dans un bâtiment tout proche, rue de Lessard.

L'objectif global étant de réaménager ce secteur du bourg, autour des projets de l'ancien Foyer-Logement et du Cabinet Médical.

Toutes ces réalisations, tous ces nouveaux projets ont le même objectif : rendre notre commune toujours plus attractive. Il s'agit de poursuivre son développement au service des Coriosolites.

Je vous renouvelle mes vœux avec une pensée particulière pour celles et ceux qui peuvent connaître des difficultés, qui traversent des moments difficiles.

Je souhaite que 2018 vous apporte le meilleur. Bonne Année

DINAN AGGLOMÉRATION

Dinan Agglomération poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document a vocation à remplacer, d'ici 2020, l'ensemble des différents documents d'urbanisme existant sur les communes.

Le diagnostic puis le projet de développement

Suite à la finalisation du diagnostic territorial, Dinan Agglomération élabore aujourd'hui son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). De nombreuses réunions avec les élus du territoire, les acteurs locaux, les habitants, ont permis de dessiner le contenu de ce document cadre, qui précise les grandes orientations du PLUi pour les 15 prochaines années, en matière : d'urbanisme, d'économie, d'environnement, de transport, d'habitat, Ces orientations trouveront, par la suite, leur traduction dans la partie règlementaire (zonage, règlement écrit).

Ce PADD va, très prochainement, faire l'objet d'un débat dans chaque Conseil Municipal avant d'être également débattu par le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération, fin décembre.

Pour 2018 : élaboration du projet règlementaire

2018, une nouvelle année démarre, avec pour objectif la construction du volet règlementaire du PLUi. Ce travail collaboratif entre les élus communaux, accompagnés du bureau d'étude et des services de Dinan Agglomération devra aboutir à la définition des zones constructibles, naturelles, agricoles, à vocation économique... et des règles qui s'y appliqueront.

Les thématiques abordées



Mot du Maire, en tant que Vice-Président de Dinan Agglomération, chargé de l'urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-PLH) est un projet ambitieux qui définit la politique du territoire dans les domaines du foncier, de l'urbanisme, de l'habitat, des déplacements, de l'économie, de l'environnement...

C'est la mise en œuvre concrète, sur le terrain, des dispositions du schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) dont l'axe fort est de diviser par deux la consommation foncière par rapport au passé, tout en accueillant de nouveaux habitants au même rythme que par le passé.

Il nous faut donc penser l'urbanisme autrement (meilleure gestion de l'espace) et engager une action sur la résorption des logements vacants en vue, notamment, de revitaliser les centre-bourgs ;

Le Conseil municipal par délibération, le 8 décembre 2017 a validé le projet d'Aménagement et de développement durables.

Ce document confirme ;

- les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

- les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenus pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.



Rappel : Un registre de la concertation est à votre disposition au secrétariat.

Présentation des Services Techniques

L'équipe des services techniques est composée de 5 agents ayant des missions principales et complémentaires :

Philippe CORDIER et Stéphane BOURGET interviennent sur la voirie : Entretien des accotements, , entretien de la chaussée et des chemins, réparations, aménagement du domaine public, fauchage, défrichage, conduite d'engins .

Leur polyvalence permet l'entretien et l'assurance des opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie, du bâtiment, de la mécanique, de l'assainissement.



Pour **Ludovic BERTRAND et Florent DAYON** ont pour principale mission les espaces verts : plantations, fleurissement, tonte, arrosage, confection de massifs, taille, débroussaillage, élagage, sarclage . Ils disposent d'une bonne connaissance des végétaux et d'une formation initiale dans le domaine des espaces verts. A ces tâches, s'ajoute, le nettoyage de la voie publique.



Les référents élus sont :

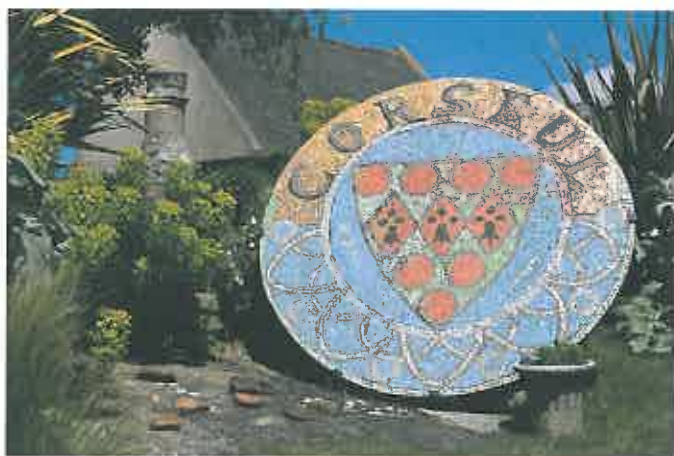
Daniel LHERMITTE et René DESREAC, maires-adjoints

Dominique GARAUULT assure la conduite de l'épaveuse et a à sa charge l'entretien des bâtiments communaux : identifie et signale des dysfonctionnements dans un bâtiment, effectue des travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments



Services techniques

Le dossier Les services techniques



Le bâtiment des services techniques se situe dans la zone artisanale, route de Plancoët,

Les services techniques pour réaliser leurs missions disposent de différents matériels, à savoir :

Camion poids lourd, camion vl + voiture, épareuse, tractopelle, tondeuse autoportée, tracteur, broyeur, souffleur, débroussailleuse, etc...

Dépôt des cartons

Des bennes 20 m3, destinées au carton, ont été mises en place sur le territoire intercommunal. Vous pouvez y déposer tous vos cartons pliés et propres.

Emplacement : ZI de Corseul (à côté des Ateliers Municipaux)



Location de matériel

La commune loue tables, chaises, bancs.. après réservation au secrétariat de mairie

Les services techniques, sur rendez-vous, vous donneront le matériel devant la Salle polyvalente, rue César Mulon

Chaise	0,20 €
Banc (5 ou 6 personnes)	1,00 €
Table	0,30 €



Reports de collecte pour les ordures ménagères :

En raison des jours fériés du **25 décembre** et **1^{er} janvier**, report des secteurs collectés le vendredi : les samedis 30 décembre et 6 janvier 2018.

Ouverture de la déchèterie de PLANCOËT

Du 1^{er} février au 31 octobre

	Lundi	Mardi-Mercredi Vendredi	Jeudi	Samedi
Matin	9h à 12h	9h à 12h		9h à 12h
Après-midi		14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h

État-Civil

Naissances

- Le 03 août 2017, à DINAN, Kévin LEBOURDAIS, 6C lot le Val de Gravel
 Le 05 octobre 2017, à DINAN, Thayron VICKERSTAFF, 10 Sainte Eugénie
 Le 11 octobre 2017, à DINAN, Lyana CHEMIN, La Furaudais
 Le 10 novembre 2017, à DINAN, Louise DAVENET, La Croix de l'Abbaye

Mariages

- Le 12 août 2017, à CORSEUL, Simon LETONTURIER, PARIS 15ème et Alexia JORET, résidant à Brignac
 Le 26 août 2017, à CORSEUL, Nadia MARIE, résidant à La Ville es Moines et Sandrine MOMENCEAU, SORGUES (84)

Pacs

- Le 25 novembre 2017, à CORSEUL, Ingrid BEGUE et Guenaël FLOC'H, 33 rue César Mulon

Décès

- Le 26 septembre 2017, à DINAN, Jean OGER, La Ville au Gris
 Le 25 octobre 2017, à CORSEUL, Marcel COUSIN, Trédéhan
 Le 21 octobre 2017, à PLANCOËT, Marie LEMARCHAND veuve LE CAER, La Pironnerie
 Le 22 octobre 2017, à PLELAN LE PETIT, Anne-Marie ESNAULT Veuve GAUTHIER, Hôtellerie
 Le 07 novembre 2017, à DINAN, Jean Claude GUÉRIN, 27 Rue de l'Hôtellerie
 Le 30 novembre 2017, à Saint-Malo, Bernard PLAULT, 17 rue de Montafilan

État-civil et urbanisme



Urbanisme

Publicité des demandes de permis de construire et d'autorisations simplifiées déposées au secrétariat de mairie

Demandeur	Adresse du demandeur	Nature de la Construction
ROBIN Gildas	45 La Ville es Denis	Maison Individuelle
DINAN Habitat	Rue de Lessard	Réhabilitation Foyer Logement
INCREDULE Jérémy	6 Lot les clossets	Clôture et portail
ESAT 4 VAULX	Coetffinet	Extension atelier maraichage
JOBIN Yannick	5 rue César Mulon	Marquise
HAMON Jean-Louis	Lizoreux	Extension Hangar Agricole
MOUSSET Marie-Victoria	camboeuf	Permis démolir
LE KERVERN Jeannine	7 Domaine de la Mettrie	Maison individuelle
SA LA RANCE	Domaine de la Mettrie	6 logements
BOLLOCH Jean-Roch	Ecomatz	Clôture et ouvertures
LORIN Christian	16 Le Vauradeuc	Permis démolir partie hangar
LAME Christophe	6 Lot de l'Etang	Véranda
TONDRE Eric	3 Lot de l'Etang	Mur de soutènement
CAILLET Grégoire	40 La hestrinais	Vélux
DANIEL Hervé	Tréguiné	Poulailler
TOUQUET Céline, PIQUET Mickael	La Hestrinais	Maison individuelle
HAMON Jean-Louis	Lisoreux	Extension stabulation
BIOU Marie-France	28 rue des blés noirs	Maison Individuelle
LEMESLE Arnaud	31 rue des blés noirs	Maison individuelle
FOURBIL Alain	1 chemin st Jean	Véranda
PIAT Michael	Nisnizan	Maison individuelle
HAMON Simone	Lizoreux	Abri de jardin

Informations Diverses

Déclaration des ruchers 2017.

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur.

La période de déclaration 2017 a été fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Cette déclaration peut s'effectuer en ligne sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>



Le pacte de solidarité civil désormais conclu en Mairie

Depuis le **1er novembre 2017**, le pacte de solidarité civil (PACS), se conclut dans les mairies par l'officier d'état civil. Il peut également être conclu devant notaire.

Pour pouvoir conclure un PACS, les partenaires doivent remplir certaines conditions et signer une convention dans le lieu de leur résidence commune.

La Mairie de Corseul a mis à disposition sur le site de la Commune, la déclaration conjointe et la convention de PACS ..

Le S.I.T.S : Campagne sécurité



Le Syndicat Intercommunal de Transport scolaire rappelle :

- La ceinture est obligatoire même dans les cars, elle doit être mise durant tout le trajet
- La traversée doit être sécurisée, il ne faut jamais passer devant le car
- Le gilet jaune est fortement conseillé surtout pour la période hivernale

Vacances scolaires

Noël : du samedi 23 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018

Hiver : samedi 24 février au dimanche 11 mars 2018

Pâques : du samedi 21 avril au dimanche 6 mai 2018

Fin des cours : samedi 7 juillet 2018

Informations diverses

Une nouvelle aide aux agriculteurs en difficulté qui cessent leur activité

Une mesure de soutien aux chefs d'exploitation agricole, conjoints collaborateurs et aides familiales, va bientôt être mise en place. Elle concernera les agriculteurs en difficulté et contraints de cesser leur activité pour des raisons économiques.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, apportera effectivement son soutien financier dans le cadre du dispositif d'Aide à la Réinsertion Professionnelle (ARP).

-Une aide au départ de 3100 euros par actif

-Une aide au déménagement de 1550 euros, pour les agriculteurs contraints de quitter leur habitation .

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Chambre d'Agriculture au 02 96 79 22 81 ou l'Association AGIR au 02 96 79 22 63.

En outre, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a conclu un accord avec Pôle emploi et avec le fonds d'assurance formation; VIVEA.

Pour obtenir des informations complémentaires sur le congé formation, vous pouvez contacter l'agence pôle emploi locale ou votre fonds d'assurance formation VIVEA au 06 77 80 31 38 (Madame Delin).

Nouvelles Activités sur Corseul :

Assistante maternelle agréée

Bouts de choux à accueillir à partir de janvier 2018

Maison avec jardin clos - près du bourg de Corseul

Activités manuelles - Participation aux ateliers du RPAH

Héloïse BERTRAND



1 Lotissement de l'étang

22130 CORSEUL

06.80.47.93.75 / 09.60.63.00.36

CG CLIM Dépannage, installation, pompe à chaleur, Multiservices... **CYRIL GONZALES** 06.49.09.36.32



Rue de Montafilan 22130 corseul
Cyril.gonzales2410@icloud.com

Information Gendarmerie

Le Groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor souhaite informer d'une situation préoccupante ; le nombre important de vols commis au préjudice de personnes âgées sur le département.

Les individus mal intentionnés se font passer pour des représentants d'entreprises diverses (prétextant par exemple venir vérifier la qualité de l'eau, de l'électricité en utilisant les noms des distributeurs nationaux connus). Lors de leurs visites, ils dérobent bijoux et/ou argent.

Au vu de ces faits, il convient donc de prendre certaines précautions ;

- ne pas transporter ou ne pas avoir chez soi d'importantes sommes en liquide.
- se faire accompagner d'une personne de confiance au moment d'un retrait d'argent.
- ne jamais faire entrer des inconnus chez soi, si c'est un professionnel, il doit avoir pris rendez-vous et doit pouvoir présenter sa carte de l'entreprise. Vous pourrez ainsi vérifier son identité auprès de son employeur en cas de doute.



La dématérialisation des démarches administratives

Pour faciliter les démarches, les demandes de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire et de carte grise, pourront être faites par internet.

Toutefois, les personnes qui ne disposeraient pas de ces outils pourront toujours se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour effectuer avec l'aide d'un conseiller, les démarches sur espace numérique.

Les sites pour effectuer les demandes en ligne;

- www.service-public.fr
- les sites de chaque préfecture.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site suivant; demarches.interieur.gouv.fr

Informations sur la mission locale



La mission locale est un service à disposition des jeunes de 16 à 25 ans, afin de les aider dans leurs démarches de formation et de recherche d'emplois. Elle concerne aussi bien des jeunes en recherche de formation initiale ou de réorientation, que des jeunes qui souhaitent trouver un emploi.

Les conseillers de la mission locale, peuvent également apporter une aide aux jeunes concernant leur logement et leur santé.

Pour avoir davantage d'informations, consultez le site ; www.missionlocale-paysdedinan.fr

Un nouveau système d'épuration d'eau pour la Commune

Une expertise récente a été réalisée à propos du système d'assainissement des eaux usées de Corseul, situé au lieu dit de l'Hôtellerie.

Après avoir pris conseil auprès de professionnels, la Commune a pris la décision de faire construire une nouvelle station d'épuration selon le procédé dit de «boues activées».

Les travaux de construction devraient commencer courant 2018.

Accueil de loisirs : ALSH

Les ALSH de Dinan Agglomération ont pour vocation :

- D'accueillir les enfants de 3 à 13 ans les mercredis et durant vacances scolaires
- De proposer des animations de loisirs adaptées à l'âge des enfants, dans un souci de découverte et d'épanouissement de chacun
- D'assurer une mission sociale de service public en favorisant l'égalité d'accès aux droits et aux prestations à l'ensemble de la population

Différents sites sur le territoire de Dinan Agglomération dont un à Corseul : ALSH Accueil Périscolaire - 21 Rue César Mulon, 22130 CORSEUL

Pour inscriptions : 02 96 27 68 99

Courriel : alsh.plelan@dinan-agglomeration.fr

Cette page est destinée à la présentation des associations du territoire et des animations qu'elles organisent. Si vous souhaitez faire paraître un article, merci de prendre contact avec la mairie – contact@corseul.fr ou 02.96.27.90.17. La rédaction se réserve le droit de refuser la publication d'un article.

Vie locale et associative



En ce qui concerne les 6H VTT La Romaine 2017: 175 participants répartis en 74 équipes. 3 catégories : SOLO DUO ET TRIO. La journée s'est très bien passée grâce à une météo relativement favorable contrairement aux prévisions. Les participants ont apprécié le circuit qui était une nouvelle fois assez sportif dans l'ensemble.



Encore un grand merci à l'AMC CORSEUL et la Commune de CORSEUL pour leur disponibilité et leur soutien.



Le Relais paroissial de Corseul

Le dimanche 4 février 2018 à 14 h 30 salle des fêtes de Corseul, organisé par le Relais paroissial de Corseul, «Après-midi convivial» ouvert à tous avec deux reportages audio visuels par Jean-Pierre MORVAN.

Les Chevaliers de la Houle de Saint-Malo à Quiberon.

De belles images de la Bretagne, avec ses petits ports bucoliques et ses bateaux de pêcheurs, mais aussi la dure réalité de la vie des hommes de la mer. JP Morvan a voulu, au plus près, vivre leur quotidien pour mieux les évoquer. Vie rude, mais passionnante avec des personnages attachants et profondément humains et chaleureux. En filigrane, se pose l'avenir pour la pêche côtière en Bretagne. Une rencontre à ne pas manquer !



La « Romeria del Rocío »

Triomphale célébration religieuse et en l'honneur de la Vierge del Rocío. El Rocío, petit ermitage perdu dans les marécages du fleuve Guadalquivir, voit affluer des centaines de confréries, des milliers de chevaux et près d'un million de pèlerins. Un moment de tradition, de dévotion, de passion et de plaisir où se mêlent le profane et le religieux. Hors des sentiers battus et typique des coutumes et de la culture andalouse. A voir. Ouverture de la salle à 14 h - Prix de l'entrée 3 € - Gratuit jusque 15 ans.



Conseil Municipal – Septembre 2017

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) – modalités d'attribution pour l'année 2017

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une fraction des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Le Conseil municipal a décidé :

-d'adopter une répartition dérogatoire libre avec affectation de l'intégralité du FPIC à Dinan Agglomération ;

-d'adopter le principe du reversement aux communes par Dinan Agglomération d'une allocation de compensation égale au montant de droit commun du FPIC 2016

Travaux de maintenance de l'éclairage public

Monsieur Le Maire présente la proposition du Syndicat Départemental d'Electricité (SDE) afférente au projet de maintenance de l'éclairage public, et ce en raison de l'état de vétusté de certains secteurs listés ci-dessous :

- Rue du temps de Mars : élaboration d'un plan de récolement, remplacement d'un foyer d'éclairage
- Place du centre : élaboration d'un plan de récolement, remplacement d'un mât)
- Rue César Mulon : élaboration d'un plan de récolement et installation de prises pour les illuminations de Noël

Contrat de territoire : sollicitation du financement relatif à la création d'une voie douce.

Le Conseil municipal va solliciter le financement du Conseil Départemental dans le cadre du contrat de territoire pour la réalisation du projet « création de voie douce ».

Le projet se décompose en deux phases : l'aménagement de l'îlot central de voies douces rue du docteur Guidon, et l'extension du réseau actuel reliant les extrémités Est-ouest du bourg.

La collectivité a obtenu une subvention de l'état, la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), dans le cadre de l'aménagement de l'îlot central. Le financement du Conseil Départemental, concerne les deux phases.

Tarifs eau et assainissement

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs eau et assainissement en 2018.

Conseil Municipal-Novembre 2017

Convention de co-maitrise d'ouvrage - réhabilitation de l'ancien foyer logement

Dinan Habitat et la commune de Corseul ont souhaité coopérer dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien foyer logement. Ce bien appartient aujourd'hui à la commune de Corseul. Il est convenu que la partie habitation de cet immeuble sera cédée à Dinan Habitat pour la réalisation de logements sociaux. Certaines parties communes seront conservées par la commune afin d'y aménager des salles associatives. L'opération concernant Dinan Habitat et la Commune de Corseul, le Conseil Municipal a adopté un projet de convention de co-maitrise d'ouvrage en désignant Dinan Habitat comme maitre d'ouvrage commun de l'opération.

Création d'une liaison douce : recours à un géomètre et mise en oeuvre d'un échange parcellaire.

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée la démarche engagée depuis plusieurs années par la commune pour la création d'un réseau de déplacements doux.. Monsieur Le Maire expose le projet de création d'une nouvelle liaison douce. Cette phase vise à créer une voie cycliste et piétonne reliant l'îlot de la rue Dr Guidon à Halouze. Toutefois, la commune n'est pas propriétaire de l'emprise foncière du projet de cheminement dont la majeure partie fait office de terres agricoles. Il a donc été prévu une négociation avec les propriétaires et exploitants actuels afin de proposer un échange parcellaire

Convention réseaux -aériens-SDE « La Noë»

Le Conseil Municipal valide le projet de convention concernant la réalisation de travaux à « La Noë ». Ces travaux consistent en la réalisation de « réseaux aériens » avec le Syndicat Départemental d'Electricité (SDE) pour le renouvellement du réseau basse tension.

Déclassement d'une partie de voie du domaine public.

Suite à la reprise de l'entreprise SAMSON par l'entreprise S.D.M.H, le Conseil Municipal a pris la décision de déclasser une partie de la voie de la Zone Artisanale du domaine public pour une surface de 74 m² et un linéaire de 22 m, afin de la basculer au sein du domaine privé de la collectivité.

Conseil Municipal – Novembre (suite)

Lotissement privé « impasse de l'Etrat », projet de convention avec rétrocession de la voirie et des équipements communaux après travaux.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un lotissement privé appelé « impasse de l'Etrat », composé de 6 lots, est en cours de réalisation. Les lotisseurs vont réaliser l'ensemble des travaux de viabilisation du lotissement. Le Conseil municipal a adopté le projet de convention pour la rétrocession de la voirie et des équipements communs d'après travaux.

Mise à disposition de locaux communaux au profit du RPAM (relais parents-assistants maternels) de Dinan-agglomération.

Le RPAM est un service qui permet aux parents et aux professionnels de la petite enfance de se rencontrer et d'échanger. Actuellement le RPAM du secteur ne dispose pas de bureau d'accueil.

Un local situé à la Mairie de Corseul, sera mis à disposition par une convention, et la personne référente du RPAM, l'occupera les mercredi et jeudi de chaque semaine pendant les six prochains mois, à titre gratuit.

Conseil Municipal – Décembre 2017

Transfert de la compétence eau et assainissement - convention de service Dinan-agglomération pour l'exercice de la compétence.

La Communauté Dinan Agglomération, , exercera, à compter du 1er janvier 2018, en lieu et place des communes membres, les compétences définies par l'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales, et notamment, au titre de ses compétences optionnelles, les compétences "Eau&Assainissement".

Ainsi, la commune de Corseul transfère la compétence assainissement à Dinan Agglomération en gestion directe.



Le contenu intégral des délibérations du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet de la commune <http://www.corseul.fr>

Projet de création de salles associatives – Réhabilitation d'un cabinet médical – demande de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018

Monsieur Le Maire rappelle que le conseil municipal a validé, le projet de réhabilitation de la partie résidentielle de l'ancien foyer logement dont l'ancien réfectoire sera aménagé par la commune afin d'accueillir deux nouvelles salles associatives. Monsieur Le Maire a également validé le projet de réhabilitation du cabinet médical.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter l'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) au taux maximum de 30 % pour le projet de création de salles associatives dans l'ancien foyer logement.

Le Conseil municipal a également décidé de solliciter l'attribution de cette Dotation pour la réhabilitation du cabinet médical au taux maximum de 40 %.

Retour de la semaine à 4 jours d'école et suppression des temps d'activité périscolaire

Le Conseil municipal a décidé de suivre l'avis du comité de pilotage qui rassemblait des élus, des parents d'élèves, des enseignants et des agents périscolaires; à savoir le retour à la semaine de 4 jours d'école. Cela induit donc la suppression des temps d'activités périscolaires (TAP).

Application d'un forfait pour les dégradations ou pertes de livres.

Dans le cadre du prêt de livres à la Bibliothèque municipale, il s'avère que certains livres sont perdus ou détériorés . C'est une situation dommageable à laquelle il faut remédier afin de continuer à offrir des prestations de qualité.

Un forfait sera mis en place pour les gens qui ne rendent pas ou dégradent les livres , à savoir:

-20 € par ouvrage pour les grands livres (romans),

-12 € pour les bandes dessinées et 5 € pour les livres de poches, et les albums pour enfants.



Evènements à venir

- 6 janvier, 19h00, **Cérémonie des vœux**, salle polyvalente
- 4 février, **projection par la paroisse du Val d'Arguenon**, salle polyvalente
- 17 février, **Assemblée générale de l'Amicale Curiosolite du temps libre**, salle polyvalente
- 25 février, **Théâtre**, salle polyvalente
- 3 mars, **Réservation**, Amicale Bouliste, salle polyvalente
- 17 mars, **Repas FNACA**, salle polyvalente
- 24 mars, **Réservation Amicale Laïque Foyer des Jeunes**, salle polyvalente
- 8 avril, **Repas de printemps**, Amicale Curiosolite du Temps Libre, salle polyvalente
- 22 avril, **Vide grenier**, Association des Parents d'élèves Ecole Publique, salle des sports
- 26 mai, **Réservation Flor'en scène**, salle polyvalente

Agenda culturel intercommunal

- 11 janvier, 20h30, au Théâtre des Jacobins, **Joyaux du ballet classique**, Danse
- 20 janvier, 20h30, à SolenVal de Plancoët, « **Le soir des monstres** », Magie, art du cirque
- 23 janvier, 20h30, au Théâtre des Jacobins, « **Le Révizor** », Théâtre
- 7 février, 20h30, Salle Omnisports de Dinan, **Manu DIBANGO**, Musique
- 15 février 2017, au Théâtre des Jacobins, « **Ancien malade des Hôpitaux de Paris** », Théâtre
- 18 février, 17h00, Embarcadère PLELAN LE PETIT, **The Amazing Keystone Big Band**, Jazz/conte musical
- 22 février, 20h30, au Théâtre des Jacobins, « **Silence, on tourne !** », Théâtre
- 16 mars, 20h30, à Solen val de Plancoët, « **Dis-moi** », Théâtre masqué

Agenda

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



Agenda culturel de Dinan Agglomération

Retrouvez l'intégralité de l'agenda culturel de Dinan Agglomération et diverses modalités pratiques (tarifs et billetterie) sur son nouveau site internet

<http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr>